



 Bulletin communal 2021

Editorial du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers habitants

L'année 2021 aura été marquée par cette pandémie qui ne veut pas s'arrêter. Mais gardons espoir: même si nous en sommes à la cinquième vague, les pics sont de moins en moins élevés ; alors suivons les recommandations des autorités sanitaires - gestes barrières, masques en lieu clos, vaccination...

Les livres d'histoire se souviendront de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie , bouleversante pour certaines activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien.

Nous avons été privés pour la seconde année de la richesse de notre vie villageoise: la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs, du repas des anciens, du vide grenier, de la fête des écoles... Ces moments que nous avons toujours connus et dont nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqués ...

En l'absence de la traditionnelle cérémonie des voeux de la municipalité, je profite de cet éditorial pour vous présenter au nom du conseil municipal et en mon nom personnel mes meilleurs voeux de bonheur, de santé, de prospérité pour cette nouvelle année à partager avec ceux qui vous sont chers.

Ayons une pensée pour ceux qui nous ont quitté au cours de cette année Monsieur Régis BLAIS et Monsieur Jean Claude HOSTE, à qui le conseil municipal exprime toute son estime et sa reconnaissance pour son dévouement dans la vie communale. Durant toute sa vie, il fut très investi dans la vie de notre village : conseiller municipal, adjoint au maire, porte-drapeau, trésorier de l'amicale des 4 vents, président de la société de chasse et du club des anciens. Jean Claude était présent à tous les événements. Nous nous souviendrons de son témoignage sur l'exode et la libération d'ÉPANÉY en août 1944, alors qu'il n'avait que 7 ans: dure histoire pour sa famille et pour notre village. Nous avons perdu un ami très cher et nous pensons très fort à sa famille.

En parcourant cette nouvelle édition, vous pouvez y découvrir les travaux réalisés en 2021 comme la réduction de la vitesse rue de la Queue de Renard et Chemin du Rouilly, ainsi que la sécurité incendie. Aujourd'hui La Fontaine d'Épanéy, la Maison Blanche et le bourg d'Épanéy sont aux normes demandées par le SDIS.

Pour 2022 plusieurs dossiers sont à l'étude tel que l'effacement des réseaux rue de la Queue de Renard et la Sente Saint Martin, la mise aux normes avec l'accessibilité du cimetière, l'isolation de la salle de réunion, la réduction de la vitesse à Fontaine, Rue des Carriers.

Je sais que certains trouvent que nous n'allons pas assez vite mais tous ces travaux sont réalisés suivant les finances et les attributions de subventions.

Nous cueillerons demain ce que nous avons le courage de semer aujourd'hui. Le défi que représente l'ouverture à l'espoir dépend de notre courage à construire le présent.

Le Maire, Bruno Duguey



Au sommaire

Commissions	Page 6
État civil	Page 16
Les entreprises	Page 17
Associations	Page 20
Écoles et extrascolaire	Page 28
Vie pratique	Page 37

Dates à retenir

(sous réserve de conditions sanitaires favorables)

- ♦ **27 février 2022 :** Repas des anciens
- ♦ **16 avril 2022 :** Chasse aux oeufs
- ♦ **1er mai 2022 :** Foire à tout et aux plants
- ♦ **20-21 mai 2022 :** Journées plantation
- ♦ **26 juin 2022 :** Course des 4 vents
- ♦ **Septembre 2022 :** Journée du Patrimoine
- ♦ **17 ou 18 décembre 2022 :** Arbre de Noël

Copyright photos

Nous remercions les participants du concours photos de la journée du patrimoine. Nous les immortalisons au fur et à mesure du bulletin.



Illuminations de Noël



Vous avez été nombreux à apprécier les décorations de fin d'année 2020 autour de la mare et à nous en faire part. Nous vous en remercions.

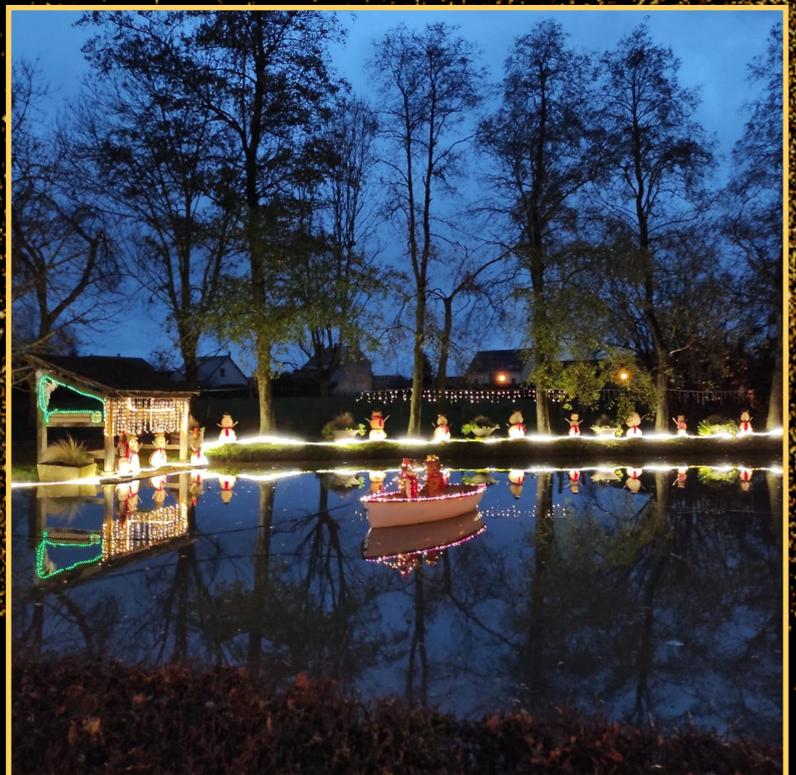
Pour la fin d'année 2021, nous avons souhaité prolonger cette magie en créant de nouvelles décorations, pour cette fois, Fontaine d'Épaney et Maison Blanche.

Nous remercions Mme et M. Launay pour leurs dons de boules et guirlandes de Noël, mesdames Sylvie et Sandrine de l'atelier couture pour nous avoir aidés à la confection des noeuds du sapin et Mme et M. Jariel pour nous avoir offert le sapin installé à la mare.

Quelques photos souvenirs de l'an passé.

Belle et heureuse année 2022

La présidente de la commission,
Amandine Van Laeys



Un panier offert aux aînés de la commune

Chaque début d'année, la municipalité d'Épaufray convie les habitants de plus de 60 ans au traditionnel repas des anciens.



Ce dimanche midi festif permet de se réunir et de partager un moment amical avec les aînés de notre village. En raison du contexte sanitaire actuel, nous avons été obligé d'annuler cette rencontre, à notre plus grand regret.

La limitation des déplacements, la diminution des interactions sociales et l'isolement rendent la période actuelle difficile. Nos pensées se tournent vers les plus anciens et nous avons souhaité tout de même partager un peu de bonheur en leur offrant un panier composé de douceurs salées et sucrées.

Bruno Duguey, son Conseil Municipal, les membres de la commission CCAS



Travaux

En 2021, nous avons relancé nos investissements comme nous vous l'avions annoncé :

⇒ Réduction de la vitesse rue de la Queue de Renard et chemin du Rouilly

Ces travaux ont consisté en la réalisation de deux portes d'entrées avec résine au sol, pose de deux radars pédagogiques, un coussin berlinois et un remplacement de bordure.

Le coût total de la dépense s'élève à 14 048 euros H.T, avec une subvention du département à hauteur de 9 535 euros. Il est donc resté à notre charge la somme de 4 531 euros.



⇒ Salle de réunion de la mairie

1. Nous avons fait réaliser une étude thermique avant la réalisation de travaux d'isolation de la salle de réunion. Le coût s'élèverait à un montant de 2160 euros, subventionnable par le SDEC - service public de l'énergie dans le Calvados - à hauteur de 30 %.

2. Nous avons aménagé l'intérieur de la salle en remplaçant les tables et chaises, acheté le buste d'une Marianne et affiché une déclaration des droits de l'homme pour un total de 3 653 euros.



⇒ La création d'un passage piéton rue de Bary a été nécessaire pour la sécurité pour un coût de 771 euros.



⇒ Défenses incendie

Nous avons réalisé la pose des deux réserves incendies enterrées au niveau des rues de la Sente St Martin et du Haut de la Rue, afin d'être en conformité avec le schéma de défense extérieure contre l'incendie validé par le SDIS.

Dépense :	52 088 euros H.T
Subvention du département:	26 044 euros
Subvention de l'Etat :	15 639 euros
Reste à charge pour la commune	10 405 euros

Un remerciement à Mme DUGUEY Bernadette et Mr MARTINEAU Philippe pour avoir mis gracieusement leur terrain à disposition de la mairie.



⇒ Travaux sur le réseau d'adduction en eau potable

Le syndicat Eaux Sud Calvados a renouvelé les conduites d'adduction en eau potable entre le surpresseur de la mare et la maison blanche. Ces conduites étaient vétustes et passaient à certains endroits en terrains privés. Ces travaux ont été entièrement pris en charge par le syndicat.



Pour les années suivantes plusieurs projets sont à l'étude :

- ◆ Effacement des réseaux rue de la queue de renard et sente st martin
- ◆ Travaux d'isolation de la salle de réunion
- ◆ Mise en conformité de l'accessibilité au cimetière
- ◆ Construction d'un atelier municipal

Les réalisations seront programmées en fonction des opportunités de subvention.

Achat d'un tracteur tondeuse



Au regard de l'augmentation de la surface à tondre, la municipalité a acheté un tracteur tondeuse à l'entreprise Duclos pour un montant de 5 800 euros. Il était attendu depuis quelques années par nos employés municipaux Denis et Vincent.

Le fleurissement

Comme tous les ans, le conseil municipal, les membres de l'association fleurissement et patrimoine, les employés communaux et des bénévoles ont répondu présent pour fleurir notre commune durant deux demi journées fin mai 2021, en plantant environ 2350 plants sur toute la commune, toujours dans la bonne humeur. Pour les plantations de printemps, les personnes souhaitant se joindre à nous seront les bienvenues, la date n'est pas encore déterminée (vers la vingtaine de mai 2022).

Pour la deuxième année consécutive, la mairie a décidé de recruter 4 jeunes de notre commune pour des emplois saisonniers durant la période estivale pour assister Denis et Vincent, nos employés communaux, pour l'entretien et l'arrosage des fleurs.

A tour de rôle ,vous avez pu rencontrer Lénaïc, Maëva, Irina et Léa.

Le 30 juillet 2021 , un jury est passé dans notre commune pour établir un palmarès des maisons fleuries. Il était composé de Mme Danneville Marie-Noëlle (commune de Sassy), M. Dugué Eric (commune de Perrières) et de M. Jariel Jean (commune d'Epaney). Au total, 15 maisons ont été notées selon différents critères : la quantité et la variété des fleurs, les couleurs, l'entretien, l'effet visuel d'ensemble ...

Le 8 octobre 2021, tous les lauréats du concours des maisons fleuries d'Epaney, ont été conviés dans la cour de l'école d'Epaney pour recevoir leur prix. Les trois premiers lauréats ont reçu une plante offerte par la mairie, et tous les lauréats ont reçu un bon pour l'achat de fleurs.

Le palmarès 2021 est le suivant :

1er : M. et Mme Launay Alain
2e : Mme Duguey Bernadette
3e : M. et Mme Van de Meerssche Roger
4e : M. et Mme Pigeon Hervé
5e : M. et Mme Simon Jean Marie
6e : M. et Mme Hie Sylvain
7e : M. et Mme Duguey Eric
8e : M. et Mme Oettle philippe



9e : M. et Mme Leprince Philippe
10e : Mme Chartier Yvette
11e : Mme Hoste Annie
12e : M. et Mme Petit Pascal
13e : M. et Mme Prunier Philippe
14e : M. et Mme Bannier Daniel
15e : M. Simon Thierry

Nous tenons à remercier les membres du jury pour leur passage ainsi que toutes les personnes qui ont participé à l'embellissement de notre commune, en fleurissant leur résidence, ou en participant aux différents événements.

La commission florale vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2022 et vous donne rendez-vous les 20 et 21 mai 2022 pour les journées plantations.

Le président de la commission

Yoann Desbois

« Géranius, vivaces, graminées... au mois de mai, pas moins de 3 000 fleurs ont été plantées par 30 bénévoles dans la commune, pour contribuer à son fleurissement. Les enfants de trois classes d'Epaney ont également participé à la plantation de plusieurs plants, sous l'œil bienveillant de leur maire, Bruno Duguey. « Deux cantonniers, aidés par trois jeunes de la commune, vont s'occuper de l'arrosage des fleurs », explique Yoann Desbois, élu responsable de la commission municipale chargée du fleurissement. »

(Ouest France du 2 juin 2021)



Patrimoine et environnement

Journées du patrimoine 2021

Un concours de photographies a été organisé par la commission patrimoine cet été.

28 oeuvres ont été exposées dans l'école le jeudi 16 septembre, puis autour de la mare le samedi 18 septembre. Un moment apprécié par les enfants et les visiteurs.

Trois prix ont été décernés à l'issue de la journée.

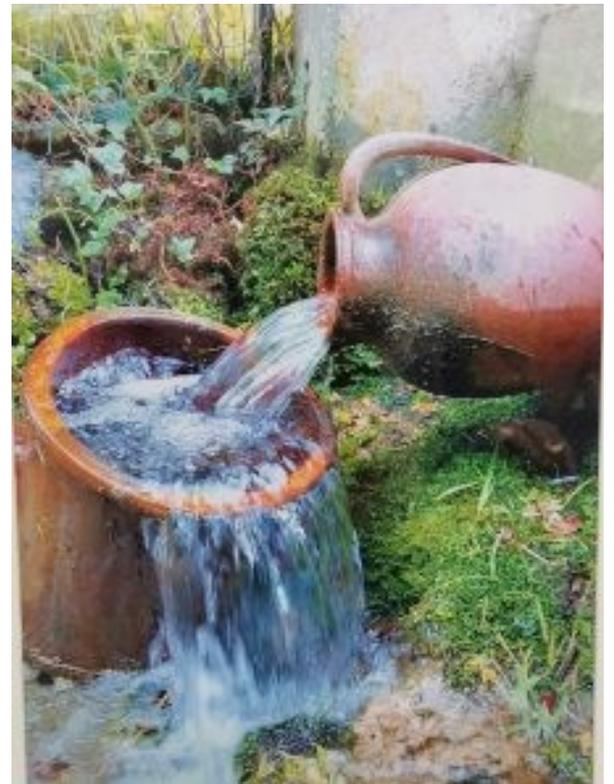
Prix des écoles pour Servane Desbois



Prix du Jury pour Anne Marie Lemarchand



Prix du public pour Léa Bisson



Belle et heureuse année 2022

La Présidente de la commission

Isabelle Aubris

Les finances 2021

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	Prévision 2020	réalisé	Prévision 2021
eau, électricité, fuel pour chauffage, carburant, produits pharmaceutiques et ména-	10 300	12 972.73	13 300
Fournitures petit équipement, de voirie, administratives, scolaires et vêtements de	8 200	10 320.80	10 200
-Entretien des bâtiments publics, des voiries, du matériel roulant, du mobilier, contrat de prestation de services, étude défense incendie (dépenses 2020)	15 870	3 732.70	16 300
-Maintenances informatique, des cloches de l'église, extincteurs	2 600	2 077.74	2 200
Services extérieurs : indemnité du comptable, assurances, services bancaires, fêtes et cérémonies, réceptions, catalogues et imprimés, frais d'affranchissement et de télécommunication, destructions nids frelons asiatiques, analyse air, paiement du service urbanisme	17 300	12 403.11	16 445
-Impôt et taxes foncières, carte grise remorque	620	626	630
Charges à caractère général	54 890	42 133.08	59 075
Charges du personnel (salaires, primes, assurance du personnel, cotisation aux caisses de retraite et URSSAF)	65 690	57 690.79	65 570
Cloud, hébergement site internet communal, logiciel mairie	0	0	1350
Indemnités Fonction Maire et Adjointes et retraite	28 000	25 669.85	29 000
-Contributions aux Organismes de Regroupement	75 700	73 527.43	119 238
SIVOM 4 VENTS Budget Général	33 300	33 231.60	30 213
SIVOM 4 VENTS Ramassage Scolaire	9 500	9 416.71	9 325
SIVOM de FALAISE SUD (bus lycée et collège)	2 000	0	0
SDEC Energie (maintenance éclairage public)	6 000	5 178.11	6 000
SDEC Energie (effacement des réseaux)	24 900	24 835.71	24 900
SDEC (Effacement des réseaux rue de la que de renard et sent st martin)	0	0	47 700
Changement de lampadaire	0	865.28	1 100
Subventions associations et écoles	3 360	2 930	3 430
Prelèvement à la source	10	0	10
Autres charges de gestion courante	107 070	102 127.28	153 028
remboursement Intérêts des emprunts	7 200	7 156.75	6 700
Autres charges exceptionnelles	29 171.60	0	18 202.25
Dépenses imprévues	4 000	0	4 000
Virement à la section d'investissement	68 733	68 733	71 193
Total des dépenses	336 754.60	277 840.90	377 768.25

Budget voté en équilibre pour les recettes/dépenses en :

*Section de fonctionnement : 377 768.25 €

*Section d'investissement : 173 313.89€

RECETTES	Prévision 2020	Réalisation 2020	Prévision 2021
Chapitre 002 Excédent antérieur reporté	94 465.60	94 465.60	56 920.25
Chapitre 013 Atténuation des charges : remboursement arrêts maladies, charges	0	2 415.50	0
Chapitre 70 Produits des services : concessions cimetière, redevance d'occupation du domaine public orange/ENEDIS/FREE, remboursement divers	2 750	2 655.58	3 550
Taxes foncières et d'habitation	93 000	96 797	106 000
Attribution compensation de la taxe professionnelle ¹	10 619	10 619.64	6 500
Fond de péréquation intercommunal et communal ²	6 000	6 976	6 000
Taxe additionnelle aux droits de mutation ³	25 000	30 171.53	25 000
Chapitre 73 Impôts et taxes	129 219	144 564.17	143 500
Dotations d'état	87 000	90 229	106 000
Remboursement de la TVA sur dépenses entretien bâtiments et voirie	1 000	1 080	140
Participation du SIVOM des 4 vents aux frais de fonctionnement garderie/cantine et	12 200	12 200	12 200
Participation du département aux frais de dossier APAD + frais élections	0	183.63	0
Subvention de la communauté de communes du Pays de Falaise pour la bibliothèque	520	525	525
Compensation état des exonérations des taxes habitation et foncière	3 500	4 610	2 500
Chapitre 74 Dotations et participations	104 220	108 827.63	102 365
Chapitre 75 Autres produits de gestion : loyer logement communal, location salle	2 700	3 105.55	2 700
Chapitre 76 Produits financiers	0	7.10	0
Chapitre 77 : Produits exceptionnels : dons, remboursement des assurances pour divers sinistres	0	190	0
Total des recettes	338 754.60	356 231.13	377768,25

- Glossaire :**
1. En 2010 , la taxe professionnelle n'est plus perçue par la commune mais par la communauté de commune du Pays de Falaise qui compense donc cette perte en versant une contribution à la commune d'Epaney
 2. Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (**FPIC**) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. La commune d'Epaney perçoit ce FPIC
 3. La taxe additionnelle aux droits de mutation est un impôt obligatoire, perçu au profit d'un fonds de péréquation départemental dont une partie est redistribuée aux communes. Cet impôt est perçu lors de ventes d'immeubles, fonds de commerce, droits de bail ...

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Prévisions 2020	Réalisés 2020	Prévision 2021
Déficit Antérieur reporté	65 753.30	65 753.30	18 826.89
Dépenses Imprévues	4 000	0	4 000
Remboursement Emprunts en Capital	25 200	25 155.45	29 000
Etude énergétique mairie et dépôt permis construire atelier communal	1 000	0	8 500
Logiciel mairie	2 000	420	1 580
Aménagement de la cuisine de la salle des fêtes	4 200	5 132.38	0
Travaux de sécurisation de la traverses du bourg rue de la queue de renard et chemin du rouilly	29 000	0	29 800
Installation de systèmes de sécurité extérieur contre l'incendie	31 752	0	62 507
Autres matériels et outillage technique	0	0	6 000
Autre matériel et outillage technique	2 000	0	2 000
Matériel informatique : tour ordinateur mairie et projet ENIR école	5 200	1 177.04	7 100
Matériel mobilier		740.46	4 000
Autres matériels	10 500	8 023.20	0
Total des dépenses	180 605.30	106401.83	173 313.89

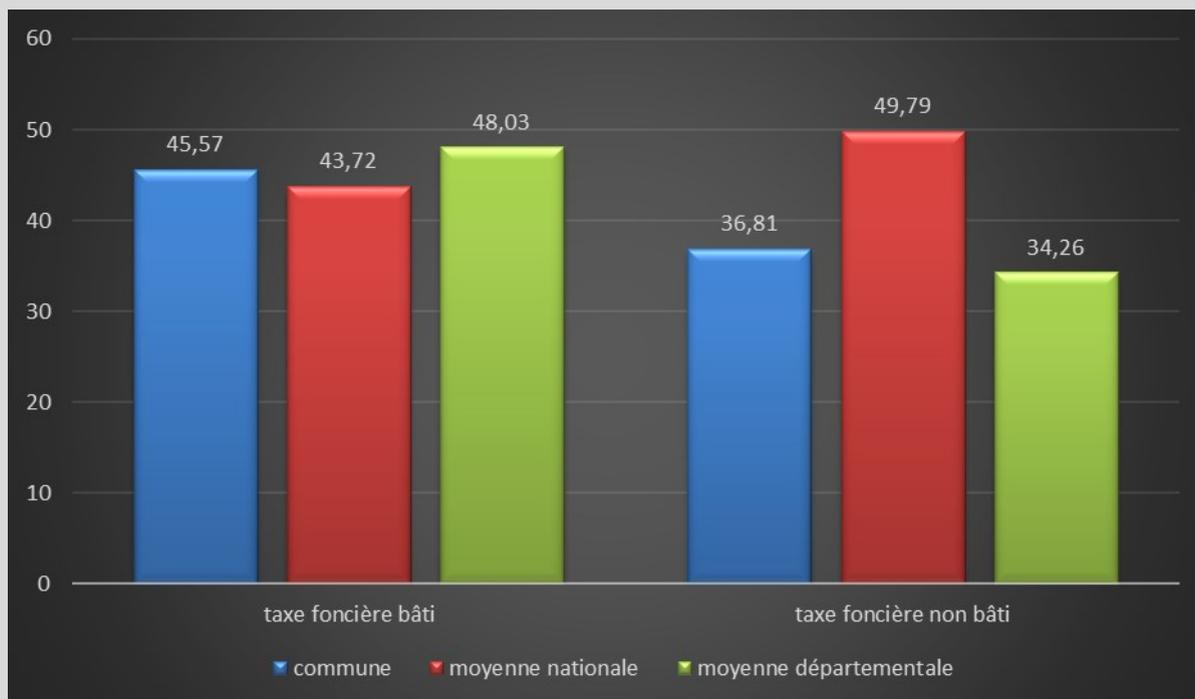
RECETTES	Prévisions 2020	Réalisés 2020	Prévisions 2021
Excédent antérieur reporté	0	0	0
Virement à la Section d'Investissement	68 733	68 733	71 193
Fonds de Compensation de T.V.A.	9 000	9 666	1 600
Taxe d'aménagement	1 000	1 298.83	1 300
Réserves - Déficit antérieur	65 753.30	65 753.30	20 406.89
CDC de Falaise : dotation patrimoine et voirie	0	0	0
Dotation D'Etat des Territoires Ruraux :	11 353	1 381.81	18 120
*Aménagement de la cuisine de la salle des fêtes	3 415	1 381.81	2 480
Subvention pour le projet ENIR : école numérique	2 000	0	3 500
Amende de police pour aménagement de la traverse du bourg /réduire vitesse	9 536	9 535	0
Subvention du département :APCR	13 230	0	26 044
Subvention autres groupement : SDEC (étude énergétique salle réunion mairie)	0	0	1 150
Emprunt	0	0	30 000
Total des recettes	180 605.30	156 367.94	173 313.89

LES TAXES DIRECTES LOCALES 2021

Taxe foncière sur les propriétés bâties..... 45.57 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties..... 36.81 %

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021 EN %



LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Le montant des subventions est réparti de la façon suivante :

-Bibliothèque d'EPANEY « AU PLAISIR DE LIRE » :	1 080.00 €
-Association fleurissement et patrimoine d'EPANEY :	1 200.00 €
-course des 4 vents* :	150.00 €
-Ligue contre le cancer :	40.00 €
-Comité JUNO :	20.00 €
-APAEI des pays d'Auge et de Falaise :	40.00 €
-ADMR de MORTEAUX-COULIBOEUF :	210.00 €
-Coopérative scolaire d'EPANEY :	320.00 €
-Coopérative scolaire d'Olendon* :	270.00 €
-MFR TRUN :	40 €
-MFR LA BAGOTIERE :	20 €
-CFA DE CAEN :	20 €
-CFA PAR-TAGE FAUVILLE EN CAUX :	20 €

*Suite aux conditions sanitaires actuelles, ces événements ont été annulés et la subvention n'a pas été versée

État civil de 2021

Mariage

**Mme Fanny MOUTEL
et
M. Philip-Edward PHILLIS**

Naissance

Adèle, Anaïs, Juliette LEHOUX

Décès

**M. Régis BLAIS

M. Jean-Claude HOSTE**

institut
SECRETS DE BEAUTE
 02.31.90.68.12



38 rue de Lisieux 14170 St Pierre/Dives

*Les entreprises
 autour de chez vous*

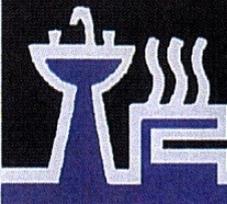
LENOBLE TP

Port. 06 15 74 29 90
www.lenoble-terrassement.fr

Tél. 02 31 901 977 - etalenoble@wanadoo.fr
 Le Moulin de Vaux - 14700 FALAISE

Auboris SARL

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
 Pôle d'activité du Clos - 14170 Perrières
 Tél: 06.12.37.50.09



Les Gourdasseries de MaRLo



Créations sur gourdes et calabasses

Abattage
 Démontage
 Rognage
 Dessouchage



Taille
 Haubanage
 Broyage de branches
 Fente de bois

Les Gourdasseries de MaRLo
 N° SIRET : 80397952500034
 9 rue des Carriers
 Lieu-dit La Fontaine d'Epaney
 14170 EPANEY
 06 35 52 56 52

[facebook.com/lesgourdasseriesdemarlo](https://www.facebook.com/lesgourdasseriesdemarlo)
[@lesgourdasseriesdemarlo](https://www.instagram.com/lesgourdasseriesdemarlo)

ART ÉLAGAGE
 ARBORISTES GRIMPEURS DIPLÔMÉS
 AUX SERVICES DE VOS ARBRES
 02.31.90.09.73 ou 06.15.02.58.15

le savoir-faire de l'artisan



BOULANGERIE PÂTISSERIE
 Serge ADAM
 14420 BONS TASSILY
 Tél : 02 31 90 83 64

SARL **BASSET**
 Laurent

Entreprise Générale
 du Bâtiment

Travaux rénovation
 & construction

Travaux après sinistres
 Avant-projets / plans

SALLE EXPOSITION

9, rue de Quilly
 14680 BRETTEVILLE-S/LAIZE
 Tél./Fax **02 31 39 52 46**
sarl.basset25@orange.fr

*Prothèse Capillaire
 Perruque
 Postiche*



Coiffeuse à domicile et prothésiste capillaire agréée.

Les Ciseaux d'Emilie

*Je me déplace chez vous dans un
 rayon de 30 km autour de falaise
 ou à l'hôpital sur rendez-vous*

06.18.58.19.64

Le Relais des Longs Champs

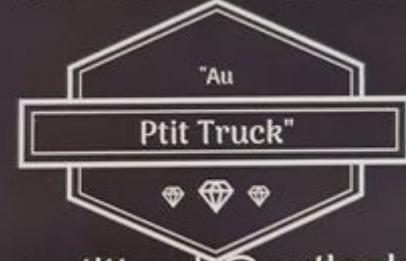
02 31 90 60 10

SALLE DE RECEPTION
TRAITEUR
HEBERGEMENTS

14170
Perrières



07 49 12 47 36

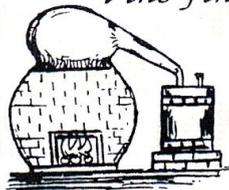


auptittruck@outlook.fr
Facebook icon au ptit truck

S.A.R.L. CHAPRON

Cidrerie • Distillerie
Vins fins • Spiritueux

Spécialité de Vieux Calvados



VENTE EN GROS
ET
AUX PARTICULIERS



14700 Martigny-sur-l'Ante • Tél. 31 40 70 02 • Fax 31 40 03 69
R.C.S. Falaise N 340 022 608 FOND. LEBAS - FALAISE

Les Poneys de Kathy

Cours dès 2 ans
Pension Chevaux
Possibilité de prendre en demi-
pension les chevaux de club

Tél : 06 70 12 24 93
Route de l'aérodrome
Les monts d'Éraines
14170 EPANEY



ROUSSEL ARNAUD

LEBAS Jean-Marc

ÉLECTRICITÉ BÂTIMENT
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
DÉPANNAGE - SPÉCIALISTE RÉNOVATION
ALARME - DOMOTIQUE

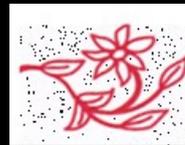


Le Bourg
14700 CORDEY

Port. : 06.62.56.00.39

Fixe : 02.31.40.00.39

Mail : elec.rousselarnaud@orange.fr



FLEURS DU MESNIL

Jean-Louis STAMBLEWSKI

27 Av. du Mesnil
St Germain Le Vasson
14910

Tél. : 02 31 00 53 43
Entre 12h30 et 14h00
Après 19h30

TRANSPORT HOUEL FUEL

14170 JORT - Fax : 02 31 40 88 62
Tél. : 02 31 40 90 77 - Port. : 06 11 17 78 87



RENAULT
La vie, avec passion

Christophe LOMINÉ
Gérant

Tél : +33 (0)2 31 20 90 65
Mobile : +33 (0)6 18 80 28 99
renault14170@gmail.com

SCEA de la Maison neuve - 14170 Perrières

sur la D.511 entre Falaise et St-Pierre-en-Auge

Damien et Carole
vous accueillent
les vendredis
de 14 h à 19 h



— Vente à la ferme —
Légumes de saison issus de
l'agriculture biologique :
pommes de terre, oignons,
échalotes, carottes ...

En collaboration
avec

LES JARDINS
d'Arlette

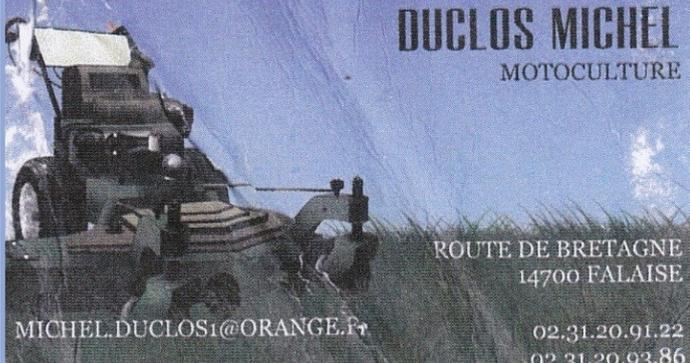


Pensez à amener vos sacs, protégeons la nature !



Société des Carrières
de Vignats et de Normandie

61 160 Nécy
Tél : 0233678800 - Fax : 023352892



DUCLOS MICHEL
MOTOCULTURE

ROUTE DE BRETAGNE
14700 FALAISE

MICHEL.DUCLOS1@ORANGE.FR 02.31.20.91.22
02.31.20.93.86

Boucherie - Charcuterie - Traiteur



Boucherie - Charcuterie

Isabelle et Christophe EVE
30 Rue St-Gervais 14700 FALAISE Tel : 02.31.40.15.71



www.boucherie-falaise.fr

ROULE TRANKIL

Montage de pneus à domicile
Déplacement gratuit

LEROUX YANNICK
06 26 17 85 87
rouletrankil@sfr.fr



1 allée des sapins 14170 EPANEY
SIRET : 813 744 075

BLANDIN Olivier
Guitariste Professionnel

Électrique Acoustique Basse

Pour tout âge et tous niveaux
harmonie, solfège, changement de corde...

COURS ET INITIATION
TARIFS SUR DEMANDE
14170 PERRIÈRES

06 72 23 91 44

Jean Michel CRESCENCE

Auto entrepreneur
Tous travaux sur devis

10, chemin Rouilly
14170 EPANEY

Peinture
Pose de toile de verre
Rénovation int. et ext.
Nettoyage et ravalement de façade
Revêtements sols et murs
Transformation et aménagement de salle de bains, cuisines,...

02 14 10 18 73
06 07 37 48 36



BRUNO GABON
TRAVAUX FORESTIERS
BOISSERVICE
14 170 EPANEY

06 07 94 73 77
BOISSERVICE0087@ORANGE.FR



Amivelec

Artisan électricien
Dépannage, domotique, design
Installation Neuf ou ancien

BERNIER Michael
24 rue des carrières
La fontaine
14170 EPANEY
amivelec@orange.fr

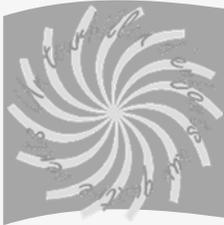
02 31 90 06 28
06 67 30 89 49

RENAULT
Agriculture

SARL **Henri DEROUET**
TRACTEURS MACHINES AGRICOLES

Z.I. - 14700 FALAISE | 14690 PONT-D'OUILLY
Tél. 31 90 32 68 | Tél. 31 69 80 43

HENDERAGRI
Libre Service Pièces
02.31.90.79.09
ZI Falaise



Association des Parents d'élèves « un tourbillon d'enfants aux quatre vents »

Créée en décembre 1999, l'Association des Parents d'Elèves des communes des 4 vents a pour objectifs :

- ◇ d'organiser et d'animer des activités ou sorties destinées à soutenir l'action éducative des enseignants, sans se substituer au rôle pédagogique de ceux-ci,
- ◇ d'organiser des manifestations afin de soutenir financièrement les écoles dans certaines activités pédagogiques,

tout cela au profit des enfants scolarisés dans les communes d'Epaney, de Perrières et d'Olendon.

Le bilan de fonctionnement de l'année 2020-2021 est satisfaisant, au regard de l'année particulière que nous avons tous vécu. En effet, la situation sanitaire ne nous a pas permis de réaliser l'ensemble de nos manifestations, nous avons dû les repenser. Ainsi, le marché de Noël a été réalisé « à distance » (vente de sapins et de chocolats), création d'un marché de printemps par le biais d'une vente de plants bio et réalisation d'une vente de sacs personnalisés par les dessins de tous les enfants du RPI en fin d'année scolaire.

L'APE a versé une subvention de 10 € par enfant à chacune des coopératives des écoles. Cette année, cette subvention sera versée en fonction des sollicitations des écoles et de la réussite de nos opérations.

Le nouveau bureau, élu lors de notre Assemblée Générale du 30 septembre dernier se compose ainsi :

<u>Président</u> : HUARD Gwennaïg (<i>Olendon</i>)	<u>Vice-présidente</u> : LABBE Lolita (<i>Olendon</i>)
<u>Trésorière</u> : LAIGLE Cécile (<i>Fontaine d'Epaney</i>)	<u>Vice-trésorière</u> : LIEGARD Christelle (<i>Epaney</i>)
<u>Secrétaire</u> : LEMAIRE Jennifer (<i>Perrières</i>)	<u>Vice-secrétaire</u> : ANTOINE Aurore (<i>Perrières</i>)

Un nouveau parent a rejoint le conseil d'administration : LEHOUX Benjamin. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous !

Les prochaines manifestations que vous propose l'APE.

A l'heure actuelle, le contexte sanitaire ne nous permet pas un retour à la normale. Pour autant, nous serons toujours actifs pour les enfants : concernant le marché de Noël, cette année, la formule proposée est « en deux temps » : une première date pour le retrait du sapin de Noël, une seconde pour le marché à proprement dit pour un moment festif autour de l'école. Nous renouvelons l'opération des chocolats de Noël pour laquelle les modalités sont les mêmes que l'an passé. Nous réitérerons probablement le marché de printemps.

Nous espérons un retour à la normale pour pouvoir vous proposer comme à notre habitude :

- ⇒ Vente de crêpes au vide grenier du 1^{er} Mai à Epaney
- ⇒ Kermesse des écoles du RPI fin juin 2022 à Perrières

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter : ape4vents@gmail.com

ou Gwennaïg HUARD au

<https://www.facebook.com/>



06.58.70.19.90

[ape4vents/](https://www.facebook.com/ape4vents/)



« Au plaisir de lire »



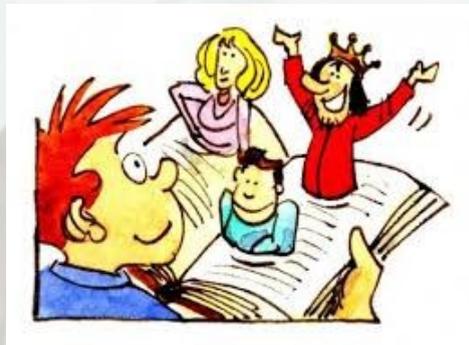
Après cette année difficile, c'est avec plaisir que nous avons ré-ouvert début septembre la bibliothèque tout en respectant les mesures sanitaires obligatoires.

Nous comptons en fin d'année, 213 adhérents et 6180 ouvrages qui sont à la disposition des enfants et des adultes.

Nous remercions la municipalité d'Epaney, la CDC et le soutien des autres communes du SIVOM, pour leurs subventions qui nous permettent de faire vivre la bibliothèque.

Nous sommes ouverts aux nouvelles idées qui nous aideront à renouveler et à agrandir notre diversité de livres.

Une fois par mois, nous accueillons par petits groupes les enfants des écoles d'Epaney et ceux de Perrières tous les deux mois.



Meilleurs vœux pour l'année 2022 et au plaisir de vous rencontrer à la bibliothèque, profiter de cet espace convivial de notre village.

Ouverture le mercredi de 15h30 à 17h30

3€ pour les adultes et gratuit pour les enfants

Les Bénévoles: Cécile, Françoise, Marie Paule, Martine, Sylvie et Thérèse

Amicale des Sports et Loisirs

Concernant les années 2020 et 2021, nous avons annulé les différentes manifestations, du fait que nous ne pouvions instaurer les différents gestes barrières imposés par les Services de l'Etat, dans le cadre du COVID-19.

Aujourd'hui, je vous propose d'établir le calendrier des manifestations pour l'année 2022, et nous verrons par la suite, si nous pouvons maintenir ou non chaque manifestation en fonction de l'évolution de l'épidémie ; à savoir :

* Concours de Belote	Le Samedi 12 Février 2022
* Chasse aux oeufs	Le Samedi 16 avril 2022
* Foire à Tout et aux Plants	Le Dimanche 1er mai 2022
* Arbre de Noël 2022	Le Samedi 17 ou Dimanche 18 décembre

Notre prochaine Assemblée générale est prévue pour fin janvier 2022.

Rappel des Membres du Bureau de notre Association:

Président : M. **ANDRE** Jacques

Vice-Président : M. **DUGARD** Michel

Secrétaire : Mme **BISSON** Astrid

Secrétaire-adjoint : M. **HOSTE** Éric

Trésorier : M. **CHARTIER** Didier

Trésorière-adjointe: Mme **LECONTE** Magaly

Les Membres de notre association vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle Année 2022 et vous invitent à respecter les gestes barrières.

Bonne Santé à Tous et une Très bonne année 2022.

P/ Les Membres,

Le Président

Jacques **ANDRE**



Association la course des 4 vents

4^e édition - Course des 4 vents - Dimanche 26 Juin 2022 - SASSY



Après deux années d'absence à cause du Covid, la course des 4 vents revient sur les chemins de nos quatre communes. Sportifs, bénévoles, marcheurs et spectateurs ; à vos agendas !!!

Top départ à Sassy le dimanche 26 juin 2022.

Notre course sur les précédentes éditions c'est environ:

80 bénévoles

130 coureurs

30 marcheurs

30 enfants sur le parcours à obstacles
et surtout

100 % plaisir et bonne ambiance



Bureau de l'association

suite à l'AG du 20 novembre 2021 :

Président : Jean-François Quettier

Vice-président : Jean-Marie Reaud

Secrétaire : Stéphanie Suares

Secrétaire adjoint : Johannes David

Trésorier : Cyrille Gallard

Trésorier adjoint : Danièle Blandin





Exister Ensemble Autrement

Pour l'école et le village de Ouissiga, Burkina-Faso

EEA est depuis plusieurs années maintenant bien connue des habitants d'Epaney. Notre association vient en aide à une école dans un petit village du Burkina Faso. Aujourd'hui, l'école de Ouissiga compte plus de 500 élèves. Nous sommes convaincues que l'éducation est l'un des moyens de changer le monde, et que tous les enfants doivent avoir l'opportunité d'apprendre.

Depuis 1999, EEA s'est engagé à aider tous les enfants de ce village sans aucune distinction. Ils doivent avoir accès à l'éducation dans un environnement sain et agréable. Pour cela, l'association repose sur notre équipe de bénévoles, mais également Justin Sigouinda, coordinateur au Burkina Faso. Justin nous contacte régulièrement en nous expliquant ce dont l'école et le village ont besoin. Connaissant bien les besoins des enfants, il nous permet d'orienter avec précisions nos actions.



Comme 2020, l'année 2021 fût, de manière générale, difficile à vivre pour l'association Exister Ensemble Autrement. Vous le devinez, la récolte de fonds dans ce contexte ne fut pas chose aisée. La pandémie persistante nous empêcha souvent d'organiser ce que nous faisons les années précédentes à savoir les marchés de Noël, des tombolas, des lotos, un concert de Gospel etc.

Toutefois, nous avons essayé de trouver des alternatives pour récolter des fonds pour le village et l'école de Ouissiga. Vous avez été nombreux au sein de la commune à participer à notre vente de jacinthes pour la période des fêtes de Noël et nous vous en remercions. Nous avons poursuivi les bols de riz avec nos établissements scolaires partenaires à Falaise et à Caen qui nous ont permis de récolter de nombreux fonds. Nous les en remercions tout particulièrement, car cette action solidaire permet de sensibiliser les enfants dès le plus âge quant à la pauvreté et la malnutrition dans le monde.

Si vous désirez soutenir financièrement Exister Ensemble Autrement, vous pouvez adresser votre don à l'association Exister Ensemble Autrement, 6, le haut de la rue, 14170 Epaney. Par votre don, vous vous associez à notre action.



N'hésitez pas à visiter notre site internet : <https://existerensembleautrement.weebly.com>

L'association est composée des membres suivants :

Présidente : Alexia DUGUEY **Trésorière :** Chantal DUGUEY

Secrétaire : Karine ROSE

Union des propriétaires et chasseurs



Chers Amis,

C'est en mémoire de mon père que je vous écris ces quelques mots.

Jean-Claude a été président de la société pendant de nombreuses années et à toujours veillé à son bon fonctionnement en étant plu observateur de la nature que véritable chasseur. Et c'est grâce à lui si nous sommes si nombreux dans la société aujourd'hui et que nous partageons la même passion.

Nous avons également perdu un ami en la personne de Régis Blais. Sa présence va nous manquer lors des battues ainsi qu'au ball-trap. Nos pensées vont vers son épouse Myriam ainsi qu'à ses enfants.

Je tiens également à remercier tous les chasseurs qui consacrent un peu de leur temps pour l'agrainage du gibier ainsi que pour les longues journées de déterrage aux blaireaux.

Notre ball-trap annuel n'a pas pu avoir lieu cette année à cause, bien évidemment, de la crise sanitaire. Mais ce n'est, je l'espère, que partie remise. En effet, les bénéfices nous permettaient de financer des lâchers de gibier de repeuplement. C'est pourquoi nous avons décidé d'augmenter le prix de la carte de chasse cette année.

Notre population de lièvres sur la commune se porte bien. Quant à la perdrix grise, le printemps et le début de l'été trop pluvieux n'a pas été propice aux éclosions.

Tous les chasseurs de la société se joignent à moi pour adresser nos meilleurs voeux de santé, bonheur, prospérité pour vous et toutes les personnes qui vous sont chers.

Le secrétaire,

Éric Hoste



Ateliers Création

Après une année avec des ateliers mis de côté dû à la situation sanitaire, je suis heureuse de vous retrouver le **mercredi après-midi** (dès 14h30)

Les ateliers sont dédiés à la couture du débutant-e au confirmé-ee.
N'hésitez pas à venir passer un moment convivial dans une ambiance détendue.

Pour les nouvelles inscriptions les tarifs sont de 50 euros pour l'année, et une adhésion à l'association est demandée d'un montant de 10 euros.

Rejoignez-nous avec vos idées et vos fournitures (tissus, fils...)
dans la salle située à côté de la bibliothèque.

Pour plus de renseignements contactez-moi au 06 27 93 08 78

ou : aubris@orange.fr



Au plaisir de vous revoir, et
belle année 2022

Isabelle AUBRIS



Club de la 3^{ème} jeunesse d'Épaney

Le 18 juin 1980, sous l'initiative de Mr le Maire et du conseil municipal, a été créé le club du 3ème âge d'Épaney. Mr LOQUENEUX César fut nommé président puis successivement Mr MONTOYA Francis, Mr LHOMME Robert, Mr MILOCHE Louis et Mr HOSTE Jean Claude. Qu'ils en soient remerciés.

Mr Jean Claude HOSTE nous a quitté en septembre dernier. Il aura présidé pendant plus de vingt années, s'efforçant de maintenir une activité avec un nombre de membres faibles : deux rencontres par mois ainsi que les concours de cartes inter-club. La covid a tout stoppé le 12 mars 2020.

Aujourd'hui le club se retrouve sans présidence, il est menacé de disparition si il n'y a pas de bénévoles qui veulent reprendre le flambeau.

La municipalité soutiendra tous les bénévoles qui souhaitent s'investir pour la continuité du club.

Pour le club de la 3ème jeunesse



Le maire
Bruno DUGUEY

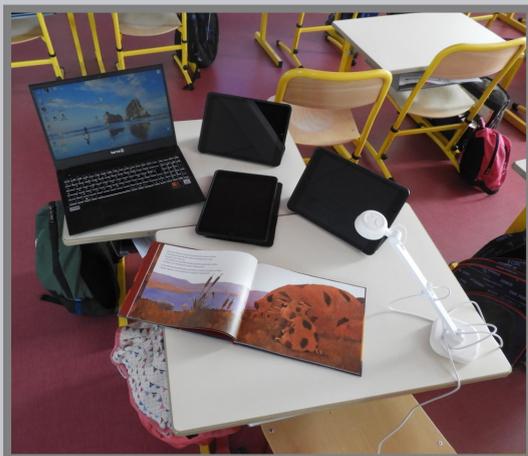
Écoles, garderies et extrascolaires

Les écoles

Effectif des Écoles – Rentrée de Septembre 2021 :

École d'EPANEY	Mme BALLENGER Stéphanie	CP	20
École d'EPANEY	Mme GOUIN Corinne	CE1	16
		CE2	02
École d'EPANEY	Mme COSSART Céline	CE2	14
		CM1	11
École d'OLENDON	Mme GERVAIS Ludivine	CM1	05
		CM2	19
École de PERRIERES	Mme DESBOIS Bénédicte	PS	14
		MS	07
École de PERRIERES	Mme DUVAL Aurélie	MS	07
		GS	13

TOTAL 128



La commune d Epaney a bénéficié d'une **aide pour le renouvellement et la modernisation de son parc informatique**. Le projet d'école numérique rurale à été retenu par l'inspection d académie pour équiper l' école en tablettes tactiles(8), ordinateurs portables(3), logiciels, visionneuses, formations et maintenance. Le coût total est de 7100€TTC subventionné à 50%. L'entreprise falaisienne MX solution a été retenu pour la fourniture et l'installation du matériel.

L'école d'Epaney dispose maintenant de tous les atouts modernes pour les enseignements numériques.

Transport des écoliers du secondaire

Le SIVOM DE FALAISE-SUD organise le transport scolaire des élèves scolarisés dans les établissements de Falaise à savoir, le collège des Douits, le Lycée Louis Liard, l'institut Ste Trinité, les écoles Bodereau et de la Crosse, le LEP de Guibray. La descente du bus se fait au parking de la crosse à Falaise.

Le transport scolaire est payant pour les collèges et lycées de Falaise : 120 €

Une demi tarification est appliquée pour les familles dont le quotient familial CAF/MSA est inférieur ou égal à 500 € sur présentation de justificatifs.

Les inscriptions ainsi que le paiement se font en ligne sur <https://www.normandie.fr/transport-scolaire> du 15 juin au 31 juillet. Passé ce délai, une majoration de 20 € sera demandée.

La Région Normandie a développé une application NOMAD Car pour vous informer de toute l'actualité des transports routiers. Choisissez le secteur dans lequel se situe l'établissement scolaire de votre (vos) enfant (s) et vous serez notifiés sur votre smartphone d'une perturbation sur le circuit concerné.

Les nouvelles des classes d'Épaney

L'école d'Epaney regroupe les enfants du CP au CM1 sur 3 classes.

Cette année scolaire, l'école d'Epaney compte 60 élèves.

L'année scolaire 2020/2021, a été une année masquée pour tous avec très peu de projets réalisés à cause des règles sanitaires strictes.

Toutes les rencontres sportives ont été annulées, impossible pour nous de regrouper les élèves, pas même au sein du RPI.

Les classes ont même été séparées en récréation !

Les autres rencontres festives ont également été annulées (interclasses, kermesse).

Nous avons donc eu peu d'occasions de réaliser des sorties en lien avec notre projet sur la ferme...

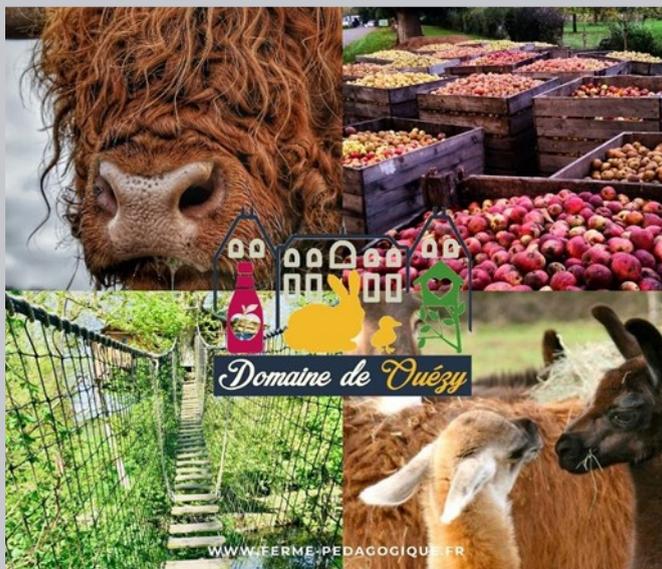
Heureusement nous avons quand même réussi à visiter une ferme à Epaney et à organiser une sortie à la ferme d'Ouezy en fin d'année !

Nous avons également participé au fleurissement de la commune comme chaque année .

Pour cette nouvelle année scolaire 2021/2022, les élèves ont profité de quelques jours sans masque et à un retour avec une cour de récréation partagée avec le plaisir de retrouver les jeux (planches à roulettes et autres...);

Puis retour au masque...

Nous verrons bien quels projets nous pourrons mener cette année !



Le SIVOM des 4 vents

Composition du SIVOM des 4 VENTS

EPANEY : Bruno DUGUEY, Cyrille GALLARD, Eric HOSTE

OLENDON : Ingrid DELAROCHE, Patrice DROUIN, Steeve LELIEVRE

PERRIERES : Gérard CHANDON, Stéphanie SCHWARTZ, Romuald RYCKEBOSCH

SASSY : Dominique VARIN, Fanny BETTIN, Sébastien BREBION

Président : M. RYCKEBOSCH Romuald

1ère Vice-Présidente : Mme DELAROCHE Ingrid

2ème Vice-Président : M. VARIN Dominique

3ème Vice-Président : M. GALLARD Cyrille

Participation des Communes – Année 2021 :

	Budg.Transport	Budg.Général	Total
- Commune d'EPANEY	9.324,50€	30.212,93€	39.537,43€
- Commune d'OLENDON	3.209,19€	10.737,33€	13.946,52€
- Commune de PERRIERES	6.008,32€	20.606,36€	26.614,68€
- Commune de SASSY	3.708,40€	17.125,61€	20.834,01€
-----	-----	-----	-----
	22.250,41€	76.682,23€	100.932,64€

La Cantine

Le SIVOM des 4 VENTS organise un service de restauration scolaire pour les enfants dans les écoles élémentaires d'EPANEY, OLENDON et à l'école maternelle de PERRIERES. Les repas sont cuisinés par le traiteur « Les Saveurs du Laizons », transportés le matin (à froid) à la cantine de PERRIERES, puis réchauffés par nos cantinières.

L'inscription se fait à la semaine entière ou au mois entier à l'aide d'une fiche à retourner à Mme ANDRE (au bus ou aux écoles) le jeudi précédent au plus tard. Le prix du repas est de 3,80€. Le paiement se fait par l'achat de tickets à joindre lors de l'inscription. (Chèques à l'ordre du Trésor Public).

Le service de restauration scolaire poursuit un double objectif :

- Offrir aux élèves des repas équilibrés et de qualité.
- Éduquer leurs goûts au travers d'aliments variés. Des menus à thèmes sont proposés dans le cadre d'animations ponctuelles.

La Garderie

Le SIVOM des 4 VENTS organise un service de garderie scolaire pour les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires d'EPANEY, d'OLENDON et à l'école maternelle de PERRIERES. Le prix de l'heure de garderie est de 1,55€.

Le matin : Site de PERRIERES de 7h30 à 09h00

Le soir : Site de PERRIERES de 16h00 à 19h00

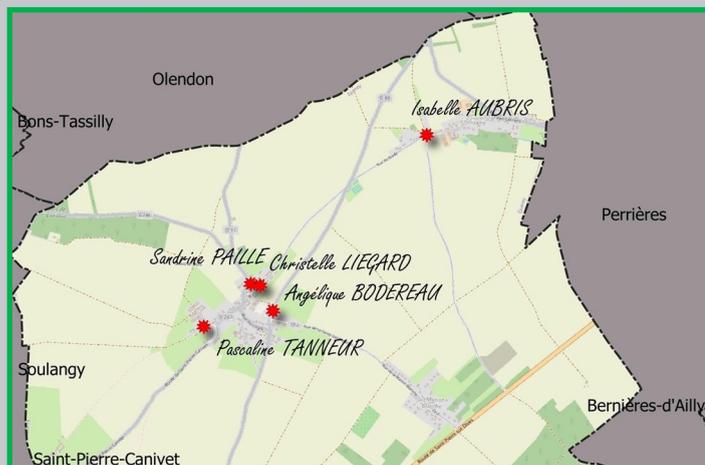
La surveillance des enfants en garderie est effectuée par Mme ANDRE Brigitte, Mme BLAIS Myriam, Mme DUGARD Jacqueline et Mme DEVAUX Stéphanie.

Transport des écoliers de maternelle et de primaire

Le SIVOM des 4 VENTS organise un service de transport scolaire pour les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires d'EPANEY, d'OLENDON et à l'école maternelle de PERRIERES.

Le transport scolaire est de 20€ au lieu de 40€ pour cause de COVID19 cette année. La tournée s'effectue selon les horaires des écoles en passant sur les communes d'EPANEY, d'OLENDON, de PERRIERES et de SASSY.

Les assistantes maternelles



● Les assistances maternelles
■ Communes limitrophes
□ Épaney
OpenStreetMap



Données issues du recensement des assistantes maternelles par le département du calvados (<https://www.calvados.fr/contenu/fiche/fiches-aide-services/trouver-une-assistante-maternelle.html>) en date de septembre 2020.

© OpenStreetMap, 17/09/2020
© Mairie d'Épaney, A. VAN LAEYS, 11/2020

Isabelle AUBRIS
36 rue de la Source
02 31 90 52 14

Sandrine PAILLE
6 Rue de Bary
02 31 90 78 62

Christelle LIEGARD
4 Rue de l'école
02 31 20 98 52

ANGÉLIQUE BODEREAU
30 Rue de la queue de renard
02 31 20 05 70

Pascaline TANNEUR
6 Rue Val Mauger
02 31 09 37 11

Les crèches et micro-crèches

Micro-crèche Pierre et Odette Auger

Hameau de macé à Jort (14170)

Tél : 02 31 20 04 08

<http://microcrechejort.business.site/>

Micro-crèche les petits conquérants

ZAC MARTINIA à SAINT-MARTIN-DE-MIEUX
(14700)

Tél: 06 50 57 66 54

<https://www.lespetitsconquerants.com/>

Le Multi Accueil « Les Petits Filous »

8 rue Robert le Magnifique
à Falaise (14700)

Tél. : 02 31 90 05 80

<http://www.falaise.fr/a-tout-age/accueil-des-0-3-ans/accueil-des-tout-petits/>

Micro-crèche les p'tits mineurs

3 place du Chevalement Minier
ZA Ariana à Soumont St Quentin (14420)

Tél : 02 31 20 85 05

<https://www.microcreche-caen-falaise.fr/>

L'ADMR

L'ADMR est un réseau associatif de services à la personne. Fondé en 1945, il intervient de la naissance à la fin de vie, dans quatre domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé.

Aide à Domicile en Milieu Rural



Présidente : Mme Hélène ANCEL
au 02 50 44 01 93

Horaires d'ouverture au public :
Lundi au vendredi : 8h30 – 12h30
Mardi : 14h – 16h30
Jeudi : 14h – 16h

Rue des écoles – Morteaux-Coulibœuf – 02 31 40 85 24

Le portage de repas

La Communauté de Communes du Pays de Falaise propose un service Portage de Repas, à la carte, destiné aux personnes âgées, handicapées ou souffrantes. Il est assuré quotidiennement en partenariat avec l'ADMR depuis cette année et peut être adapté à des régimes spécifiques : régime sans sel,

Le service de téléassistance

Le conseil départemental du Calvados met à disposition un service de téléalarme. En cas d'incident, les secours adaptés sont envoyés au domicile.

Une aide de l'APA, attribuée par le Conseil Départemental du Calvados, est possible sous certaines conditions.

Comment marche le service de téléassistance ?

Particulièrement adaptée aux personnes en perte de mobilité ou dépendantes, la téléassistance vous permet de **rester autonome** tout en garantissant votre **sécurité** grâce à une **écoute** et une **assistance au quotidien**. Concrètement, il s'agit d'un dispositif que vous portez sur vous et qui vous permet de **donner l'alerte d'un simple geste**. Le Département du Calvados a sélectionné l'entreprise **Vitaris** pour gérer ce service.

1. Vous souscrivez au service

Un technicien Vitaris interviendra sous 48 h maximum à votre domicile pour procéder à l'installation du matériel (raccordement du boîtier sur une prise de courant et sur le réseau téléphonique). Le dispositif est composé d'un transmetteur et d'un déclencheur reliés directement à une centrale d'écoute disponible **24 h/24, 7 j/7**. Le déclencheur se présente sous la forme d'un médaillon, que vous pouvez porter autour du cou ou du poignet.

2. Vous avez besoin d'aide

Un accident, une chute, un malaise, une angoisse... quel que soit le jour de la semaine, à n'importe quelle heure, appuyez sur votre médaillon pour obtenir de l'aide. En option, le bracelet détecteur de chute est fortement recommandé pour permettre une aide immédiate si vous êtes dans l'impossibilité d'activer le dispositif.

3. Vous êtes mis en relation avec le centre d'écoute

Dès la réception de votre appel, vous êtes automatiquement identifié. Le transmetteur vous permet de communiquer sans utiliser votre téléphone. Votre interlocuteur va faire le point sur la situation et identifier les personnes ou services à contacter. L'opérateur est également là pour vous conseiller et vous reconforter en attendant que vos proches ou les secours interviennent.

4. Les secours arrivent chez vous

Votre réseau de proximité (famille, amis, voisins) est prévenu, ainsi que des services d'urgence, si cela est nécessaire. L'abonnement inclut la pose d'une boîte à clés qui permet l'intervention même si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer pour ouvrir votre porte.

5. Combien coûte le service de téléassistance ?

Formule complète : 8,92 € TTC par mois*	Options (tarifs au mois)
Fourniture et maintenance du matériel (boîtier émetteur, médaillon d'alerte). Fourniture gratuite d'un second médaillon pour les couples.	Bracelet détecteur de chute : 1,73 € TTC
Installation sans frais du matériel de téléassistance dans la journée en cas d'urgence si la demande est formulée avant midi, sinon dans les 48 h ouvrées maximum.	Détecteur de surveillance de vie : 1,86 € TTC
Centrale d'écoute joignable 7 jours sur 7, 24 h sur 24 en cas de déclenchement d'une alerte.	Détecteur de fumée : 1,86 € TTC
Déclencheur adapté aux personnes en situation de handicap (effleurement, écrasement, au souffle et signal visuel pour les personnes atteintes de surdit�).	Détecteur de gaz naturel : 3,01 € TTC
Appel de convivialit� si aucun contact depuis 30 jours.	Chemin lumineux : 8,56 € TTC
Service de soutien psychologique.	Assistance mobile g�olocalis�e : 10,59 € TTC
Fourniture et pose d'une bo�te � cl�s.	Assistance montre g�olocalis�e : 26,62 € TTC/mois + 41,70 € de frais de mise en service
Service de messages d'alertes (canicule...)	Solution actim�trie 4 capteurs + 1 ext�rieur : 37,32 € TTC

*Tarif unique sans condition de ressources,  ligible au cr dit d'imp t. Un financement peut  tre accord  sous certaines conditions aux b n ficiaires de l'APA et de la PCH.

5. Comment s'abonner ?

Pour souscrire   ce service, il suffit de remplir le formulaire disponible en ligne ou de contacter Vitaris au 02 31 99 04 62 ou par courriel : teleassistance.calvados@vitaris.fr.

La r siliation, quel que soit le motif, est possible   tout moment, sans frais. Le mois entam  reste d . La facturation d bute le mois suivant celui de l'installation du mat riel chez l'abonn .

Le CLIC



SENIORS : contactez le CLIC !

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de Falaise est un service du d partement d di  aux plus de 60 ans et   leur entourage, aux  lus et aux professionnels. Une  quipe est disponible pour vous accompagner dans vos d marches et vous orienter vers les services comp tents :

Services d'aide   domicile / Portages de repas / T l alarmes / Dossiers APA / Am nagements du domicile / Aides Techniques / EHPAD / R sidences s niors / Accueils de jour ou temporaires / Familles d'accueil / Mesures de protection / Services de sant    domicile / Lutte contre l'isolement / Loisirs / Formation et soutien aux aidants familiaux

Des actions collectives de pr ventions sont organis es r guli rement (conduite, m moire, nutrition, gestion du stress...) : n'h sitez pas   vous procurer le programme des animations du CLIC !

CLIC de Falaise / 4 Rue de la R sistance, B t B / 14700 FALAISE

T l : 02 31 41 41 91 // Courriel : clicdefalaise@calvados.fr

Du lundi au vendredi, de 9H   12H30 et de 13H30   17H30.

Permanences au Centre M dico-Social de Bretteville-sur-Laize, le 3 me lundi de chaque mois, de 14H   16H30.

Depuis janvier 2020, la Communauté de Communes du Pays de Falaise a développé un RAM (Relais d'assistants maternels) communautaire afin de répondre aux besoins des habitants, des professionnels de la petite enfance et des enfants. Le RAM est un lieu d'accueil, de rencontres et d'informations. Deux entités sont déjà actives sur le territoire, le RAM OUEST et le RAM CENTRE. **Un troisième RAM, le RAM EST, viendra compléter l'offre de service d'ici 2022.**



Le ram centre du Pays de Falaise

*** Les ateliers d'éveil :**

Les mardis et les jeudis de 9h30 à 11h30, au Centre Socioculturel de Falaise.

Les vendredis à la salle à dominante tir à l'arc, de 9h30 à 11h.

*** Les permanences :**

Sans rendez-vous : mardi de 13h30 à 16h30, mercredi de 9h30 à 12h et jeudi de 14h à 17h, au Centre Socioculturel de Falaise.

Possibilité de rendez-vous.

Céline Fichet-Obaton

Animatrice Responsable du RAM Centre du Pays de Falaise

Centre socioculturel de Falaise – 1, rue des prémontrés – 14700 Falaise

02 31 20 42 06

ramcentre@paysdefalaise.fr

Le ram ouest du pays de falaise

***Les ateliers d'éveil :**

– Les mercredis de 9h30 à 11h30 à la salle d'activités de l'Ecole Maternelle Antoine de Saint-Exupéry à Potigny.

– Les vendredis de 9h30 à 11h30 à la Maison des Habitants à Pont-d'Ouilley.

***Les permanences :**

Sur rendez-vous, les lundis et mardis de 13h30 à 17h à la Mairie de Potigny.

Les jeudis et vendredis de 13h30 à 17h à la Maison des Habitants de Pont-d'Ouilley.

Mathilde Genest

Animatrice Responsable du RAM Ouest du Pays de Falaise

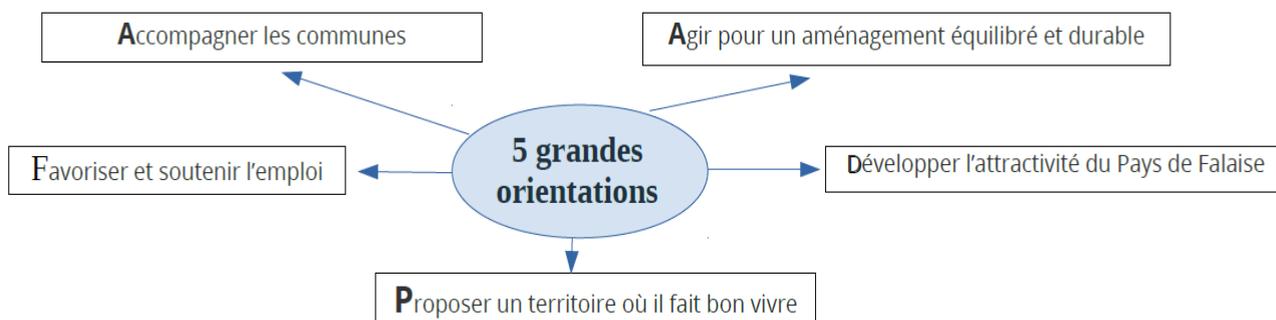
Communauté de Communes du Pays de Falaise – ZA de Guibray, Rue de l'industrie – 14700 Falaise

07 60 72 04 31

ramouest@paysdefalaise.fr

Pour les communes qui ne sont pas concernées par le RAM Ouest et le RAM Centre, **une permanence est assurée chaque mois par les animatrices du RAM intercommunal à Morteaux-Couliboeuf.**

EPANEY et la Communauté de Commune du Pays de Falaise



58 Communes

28279 habitants

488,42 km²



**PAYS
DE
FALAISE**
NORMANDIE

Communauté de Communes du Pays de Falaise
ZA de Guibray – Rue de l'Industrie -14700 Falaise
02 31 90 42 18
accueil@paysdefalaise.fr



Le conseil communautaire

C'est l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes qui se réunit environ une fois par mois. Il se compose de 83 délégués :

- Ville de Falaise : 20 délégués ;
- Commune de Potigny : 5 délégués ;
- Commune de Pont-d'Ouille : 2 délégués ;
- Commune d'Ussy : 2 délégués ;
- 54 autres communes : 1 délégué

Composition du Bureau

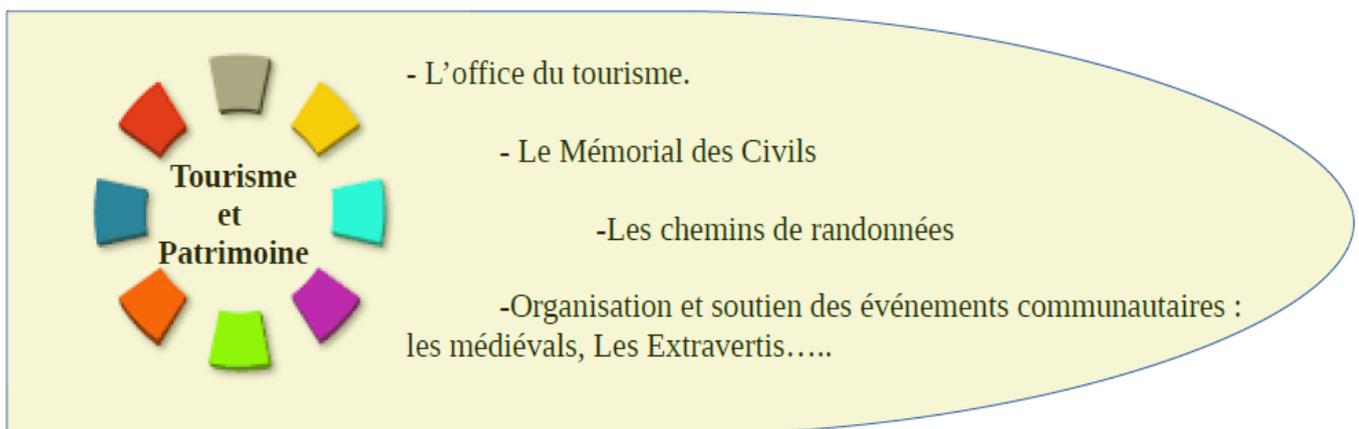
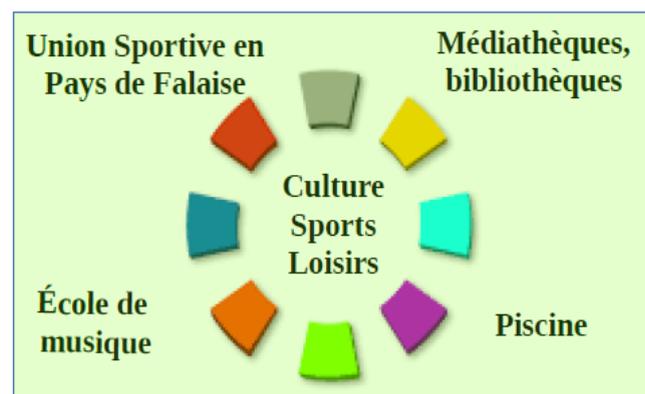
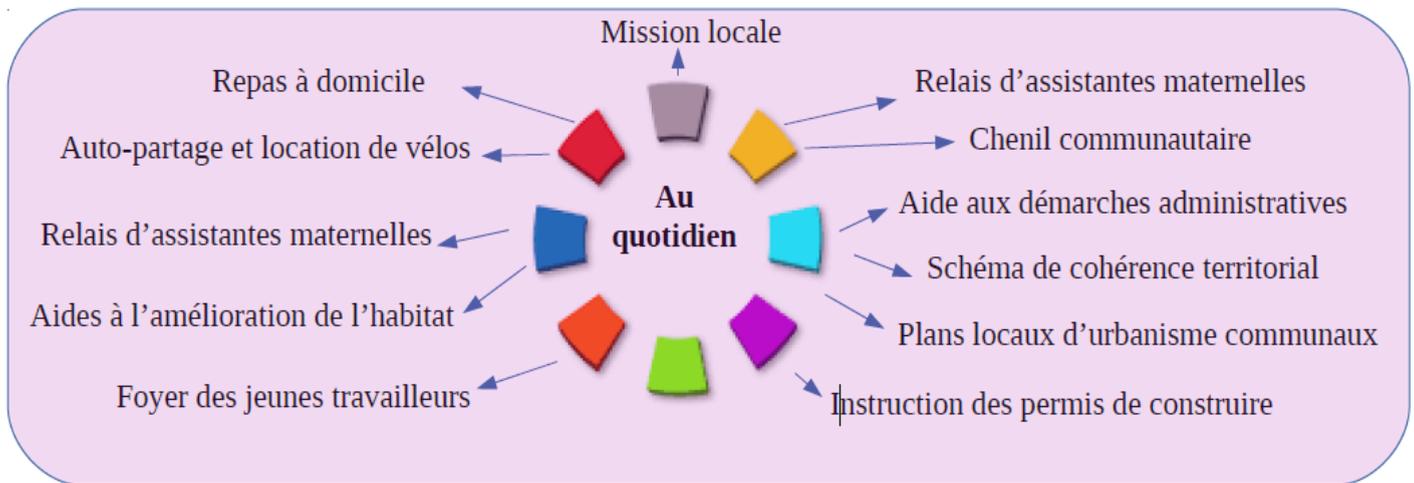
Le bureau communautaire oriente la politique globale de la Communauté de Communes.

- Le Président, Mr Jean-Philippe Mesnil**
- Les 15 Vice-Présidents
- 4 membres complémentaires
- 8 représentants des micro-régions :

Les commissions thématiques

- Accompagnement aux communes
- Aménagement de l'espace
- Assainissement
- Cadre de vie
- Culture et patrimoine
- Développement durable
- Développement économique
- Environnement
- Finances et fiscalité
- Appel d'offres

Quelques exemples de services pour les Epanéens



Le recensement pour la journée du citoyen, les inscriptions sur la liste électorale, les demandes de copie d'acte d'Etat civil (mariage, naissance, décès) : Toutes ces démarches peuvent être faites sur www.service-public.fr

LES DEMANDES DE DOCUMENTS

Nature de la Pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Carte Nationale d'Identité Sécurisée	A compter du 1^{er} Mars 2017 pour les Cartes d'Identité s'adresser à la Mairie de FALAISE	Extrait d'Acte de Naissance 2 Photos d'Identité aux normes 1 Justificatif de Domicile	Gratuit 25 € en Timbres F. si ancienne carte non présentée
Carte d'Electeur (Inscription Electorale)	Mairie du Domicile	Carte Nationale d'Identité 1 Justificatif de Domicile	Gratuit
Extrait d'Acte de Naissance	Mairie du lieu de Naissance	Nom et Prénoms et Date de Naissance	Gratuit (*)
Extrait d'Acte de Mariage	Mairie du lieu de Mariage	Nom et Prénoms et Date de Mariage	Gratuit (*)
Extrait d'Acte de Décès	Mairie du lieu de Décès	Livret de Famille et Date du Décès	Gratuit (*)
Duplicata de Livret de Famille	Mairie du lieu de Mariage	Document à compléter par le Demandeur	Gratuit
Légalisation de Signature	Mairie du Domicile	Signature à faire à la Mairie	Gratuit
Certificat de Nationalité Française	Tribunal d'Instance Service du Greffe Caen	Extrait d'Acte de Naissance Carte Nationale d'Identité Livret de Famille 1 Justificatif de Domicile	Gratuit
Extrait d'Acte de Naissance (Personnes étrangères)	Service de l'Etat Civil 44941 NANTES Cedex 09	Copie Carte Nationale d'Identité Demande sur papier libre	Gratuit (*)
Certificat de Résidence	Mairie du Domicile	Justificatif de Domicile	Gratuit
Extrait de Casier Judiciaire	Casier Judiciaire Natio- nal 107, Rue Landreau 44079 NANTES	Copie Carte Nationale d'Identité Demande sur papier libre	Gratuit (*)
Recensement Militaire Journée d'appel des Filles et Garçons à partir de 16 ans	Mairie du Domicile Se présenter dans le Mois des 16 ans	Livret de Famille Carte Nationale d'Identité Justificatif de Domicile	
Autorisation de Sortie de Territoire	Veuillez télécharger le Cerfa N° 15646*01 sur le site internet suivant : www.service-public.fr		

Vous venez d'avoir 16 ans ceci vous concerne

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs



MINISTÈRE
DES ARMÉES

SGA
Service général pour l'administration

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.



Seul le recensement permet la convocation à la JDC environ 1 an après.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes : www.service-public.fr



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez-vous à majdc.fr, vous pourrez ainsi :

- ◆ Découvrir ce qu'est la JDC
- ◆ Télécharger votre convocation
- ◆ Changer la date de votre JDC
- ◆ Être guidé jusqu'au site de convocation
- ◆ Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis

Un délai de 2 à 4 mois après votre recensement est nécessaire pour créer votre compte.

Mais pour être automatiquement alerté de cette possibilité il vous suffit de laisser une adresse mail lors de votre venue en mairie.

Pour tout renseignement contactez le Centre du service national de Caen :



09 70 84 51 51

Lundi au jeudi : 09h à 12h 45

Vendredi : 09h à 12h - 13h30 à 15h30

Pas d'accueil public



csn-caen.jdc.fct@intra.def.gouv.fr



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Qui peut être électeur ?

Deux conditions cumulatives doivent être remplies pour demander une inscription sur les listes électorales :

- Avoir le droit de vote, ce qui implique de :
 - posséder la nationalité française (cf. « L'inscription sur les listes électorales complémentaires » pour les ressortissants d'un pays de l'Union européenne autre que la France)),
 - être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour. Ainsi, les jeunes qui atteignent la majorité au plus tard la veille du second tour du scrutin pourront voter à ce second tour uniquement.
 - jouir de ses droits civils et politiques.
- Avoir une attache avec la commune au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société.

Le domicile

La preuve de l'attache avec la commune au titre du domicile principal peut être établie par l'un des moyens suivants (justificatif le plus récent possible) :

- adresse portée sur la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité ;
- adresse portée sur un avis d'imposition, un bulletin de paie, un titre de propriété ;
- adresse portée sur une facture d'eau, d'électricité, de gaz.

Les électeurs peuvent s'inscrire à la mairie dès leur arrivée dans une commune.

Les jeunes majeurs de moins de 26 ans ont la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale de la commune où leurs parents ont leur domicile principal, quand bien même ils ne résident pas dans la même commune (par exemple pour leurs études).

La qualité de contribuable

Sont concernées les personnes qui peuvent justifier qu'elles sont assujetties aux impôts locaux de la commune depuis au moins la deuxième année consécutive : taxes foncières, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises.

La qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique

Possède cette qualité toute personne qui a, pour au moins la deuxième fois sans interruption l'année de la demande d'inscription, la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle des contributions directes de la communes (payant ses impôts locaux dans la commune).

Où s'inscrire ?

Soit à la mairie de son domicile ;

- Soit à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois ;
- Soit à la mairie de la commune où l'on est assujéti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public ;
- Soit à la mairie de la commune où l'on est assujéti aux impôts locaux depuis au moins 2 ans ;
- Soit à la mairie de la commune où l'on a la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique de société depuis au moins 2 ans.

Comment s'inscrire ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr (téléservice disponibles dans toutes les communes à compter du 1er janvier 2019) ;
- Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées ;
- Par un tiers dûment mandaté en mairie avec les pièces exigées ;
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02 et les pièces exigées.

Quand s'inscrire ?

Pour les élections présidentielles, les demandes d'inscriptions sur les listes électorales doivent être déposées avant le vendredi 04 mars minuit.



Le Service national universel

Le SNU s'adresse à tous les jeunes Français de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général.

ZOOM sur CLARA CAILLY

16 ans, lycéenne, engagée SNU

La Maison Blanche, Epaney.



« J'ai découvert le service national universel lors d'une présentation au lycée.

Pour moi, cet engagement m'a permis de sortir de ma zone de confort, de rencontrer de nouvelles personnes et de faire du bénévolat.

Je suis allée deux semaines à Bréhal pour mon séjour de cohésion. Un programme très riche :

- secourisme avec les pompiers et la SNSM pour le secours en mer,
- sensibilisation aux handicaps,
- course d'orientation
- rencontre du préfet et visite de la préfecture de la Manche.
- de multiples visites : ville de St Lô, traversée de la baie du Mont St Michel, foyer de jeunes travailleurs, DCN de Cherbourg.

Quinze jours de vie en collectivité où j'ai fait la rencontre de nouveaux amis, rythmés comme à l'époque du service militaire par le lever du drapeau et le respect des règles de la République.

J'attends avec impatience ma mission de bénévolat et d'intérêt général que je pense faire avec la fondation SPA.

Et si c'était à refaire, j'y retournerai !!! »



Et si vous deveniez porte drapeau ?

Le porte drapeau est une personne, homme ou femme, civil ou militaire, âgé au minimum de 13 ans, dont la fonction est de porter une hampe à laquelle est attaché un drapeau, dans le but de l'exhiber lors d'un défilé, d'une cérémonie ou d'une manifestation pour représenter la commune.

Mr HOSTE Jean Claude a assuré cette tâche pendant de nombreuses années comme lors de l'hommage à nos libérateurs CANADIENS pour le 75ème anniversaire du débarquement.

Un grand merci à notre ami Jean Claude d'avoir rempli cette mission .

Aujourd'hui si vous souhaitez vous investir à votre tour dans ce rôle n'hésitez pas à vous présenter à la mairie pour échanger sur cette fonction .

TROUVER UN EMPLOI EN PAYS DE FALAISE

Une plateforme digitale, innovante et gratuite développée par la Communauté de Communes du Pays de Falaise en partenariat avec l'agence d'attractivité AD Normandie. Une solution efficace pour trouver un emploi près de chez soi et connaître toute l'actualité locale en matière d'emploi.

Pourquoi une plateforme Emploi ?

Afin de répondre aux besoins des entreprises qui ont des difficultés à recruter, la Communauté de Communes a fait le choix de développer, en partenariat avec AD Normandie, une plateforme en ligne pour promouvoir les offres d'emploi locales.

>> 3 OBJECTIFS

- Permettre aux entreprises de déposer leurs offres d'emploi
- Postuler facilement à une offre d'emploi à pourvoir sur le Pays de Falaise pour les demandeurs d'emploi ou ceux en poste qui souhaitent travailler sur le territoire
- Recommander une personne de son entourage pour l'aider à retrouver un emploi

>> www.emploi.paysdefalaise.fr

emploi.paysdefalaise.fr

un emploi près de chez toi !

NORMANDIE

je CONSULTE les offres

je m'INSCRIS et POSTULE

je RECOMMANDE une personne

je PARTAGE les offres

PAYS DE FALAISE NORMANDIE

AD NORMANDIE

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?

Une démarche en ligne **plus simple, plus rapide** (notamment avec l'utilisation d'AD'AU) **et accessible à tous** qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

1. Un service en ligne accessible 7/7 – 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.
2. Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.
3. Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
4. Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.
5. Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.
6. Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Comment déposer mon dossier en ligne ?

Votre commune met à votre disposition un service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches !

Je rempli mon CERFA et prend connaissance des pièces réglementaires associées à fournir grâce à AD'AU disponible sur le site service-public.fr

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

**J'envoie mon dossier complet à l'adresse mail dédiée de ma mairie :
epaney.urbanisme1@orange.fr**

Je respecte les conditions générales d'utilisations :

- formats de fichiers autorisés : PDF, JPEG et PNG ;
- la taille des pièces doit être de 4 MO maximum;
- chaque pièce réglementaire doit être enregistrée dans des fichiers différents respectant les règles de nommage en vigueur

Exemple : j'envoie ma déclaration préalable à la mairie concernée sur l'adresse mail dédiée avec :

- une pièce jointe nommée cerfa
- une seconde pièce jointe nommée DP1 correspond au plan de situation
- une troisième pièce jointe nommée DP2 correspond au plan de masse

....

A noter, le dépôt papier est toujours possible en Mairie, ou par l'envoi d'un courrier recommandé à la mairie.

RAPPEL DES REGLES D'URBANISME

TRAVAUX SOUMIS A L'OBLIGATION DE DEPOSER UNE DECLARATION PREALABLE

- * création de 2 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- * ravalement,
- * modification de façade,
- * peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- * changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- * réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine,
- * percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- * création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- * changement de destination de locaux existants,
- * construction ou modification de clôture,
- * les adjonctions de parements,
- * les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- * construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti.

TRAVAUX SOUMIS A L'OBLIGATION DE DEPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE

- * la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- * le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- * la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

QUELLE EST LA DUREE DE VALIDITE D'UNE AUTORISATION ?

La durée de validité initiale d'un permis de construire, d'aménager, de démolir ou d'une déclaration préalable est de 3 ans. Si les travaux ne débutent pas dans ce délai, l'autorisation est périmée.

Il est possible de faire des démarches pour obtenir son renouvellement. La durée de validité initiale peut ainsi être prorogée 2 fois pour une durée d'1 an.

Sont concernés les projets n'ayant pas encore donné lieu à un commencement de travaux et dont l'autorisation n'est pas périmée au 6 janvier 2016.

À NOTER : Toute demande de prorogation doit être faite par courrier en double exemplaire 2 mois au moins avant l'expiration du délai de validité initiale de votre permis ou déclaration préalable. Ce courrier doit être adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposé en mairie.

QUELLES ACTIONS ? QUELLES SANCTIONS ?

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit passible de 3750€ d'amende au minimum et est passible de poursuites pénales. Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux. Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution, comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conformément à un permis de construire.

DECHETS

1. Déchets ménagers

La Communauté de Communes du Pays de Falaise (CDC) assure la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers non recyclables. Il est demandé de sortir les ordures ménagères la veille au soir du jour de collecte pour garantir un ramassage dans de bonnes conditions et ne pas encombrer l'espace public de manière excessive. Les ordures ménagères doivent être entreposées dans des contenants garantissant la propreté du lieu de dépôt.

Le jour de collecte à Épaney est le mercredi après-midi. **Les containers doivent être rentrés au plus-tard, le jeudi. Beaucoup de containers restent sur la voie publique plusieurs jours voir en permanence.**

Les bacs sont à la charge des habitants.

2. Tri sélectif

Pour vous débarrasser de vos récipients en verre, plastiques ou encore carton, la Communauté de Communes a installé une dizaine de Points d'Apport Volontaire (PAV), vous en trouverez donc facilement sur tout le territoire de la CDC. Ils sont situés à l'entrée d'Épaney, rue de la queue de renard et sur le parking à côté de la mairie.

Nous rappelons à tous nos usagers que :

Les déchets doivent être déposés dans la colonne de tri appropriée et les autres déchets (bois, ferraille, cartons bruns de 1 m x 1 m...) doivent être déposés en déchèterie

Lorsque les colonnes de tri sélectif sont pleines, les déchets ne doivent pas être déposés au sol ou sur le dessus des colonnes.

Contactez le Service Environnement au 02 31 90 99 65 ou sur environnement@paysdefalaise.fr



Pays de Falaise - Janvier 2020

Zoom SUR

LE CARTON

il se recycle !

Le carton ne doit pas être mis avec les ordures ménagères¹, **il se recycle !**

Mis dans la poubelle classique, il n'aura pas droit à une nouvelle vie et sera enfoui. *C'est autant de matières premières et d'énergie gaspillées.*

Nous vous invitons à le recycler et également à distinguer les cartons bruns, généralement volumineux pour le transport, des petits cartons d'emballage (boîtes de céréales, groupeurs des yaourts, etc.).

> Les cartons bruns, de par leur taille, doivent être acheminés en déchèterie sinon ils peuvent causer des problèmes techniques.

> Les petits cartons d'emballage quant-à-eux, peuvent être mis dans les colonnes de tri².

Dans tous les cas, le carton, bien trié, peut être recyclé plusieurs fois.

¹ Voir le règlement de collecte et de salubrité
² Carte des points de tri sur paysdefalaise.fr

www.paysdefalaise.fr

Service Environnement

environnement@paysdefalaise.fr
02 31 90 99 65

3. Déchetteries

La Communauté de Communes du Pays de Falaise met quatre déchetteries à disposition des habitants et entreprises du territoire : déchetterie de Noron l'Abbaye, Pertheville-Ners, Soulangy, le Mesnil Villement.

Pour accéder aux déchetteries, vous devez solliciter une carte, auprès de la Communautés de Communes, rue de l'Industrie, Tél. : 02 31 90 42 18. En remplissant un formulaire disponible en ligne sur : <https://www.paysdefalaise.fr/environnement/decheteries/demandez-votre-carte-de-decheterie/> ou en mairie.



Demandez votre
CARTE DE DÉCHÈTERIE

Déchèterie de Noron l'Abbaye

Horaires d'ouverture

>> Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9h-11h45 et 14h-17h45
>> Vendredi et samedi : 9h-11h45 et 13h30-18h15

02 31 90 01 01

Déchèterie de Pertheville-Ners

Horaires du 1er avril au 31 octobre 2020

>> Lundi et mercredi : 9h-11h45 et 13h30-17h45
>> Mardi et jeudi : 13h30-17h45
>> Vendredi : 13h30-18h15
>> Samedi : 9h-11h45 et 13h30-18h15

Horaires du 1er novembre 2020 au 31 mars 2021

>> Lundi et mercredi : 9h-11h45 et 13h30-16h45
>> Mardi, jeudi et vendredi : 13h30-16h45
>> Samedi : 9h-11h45 et 13h30-16h45

06 60 70 93 00

Déchèterie de Soulangy

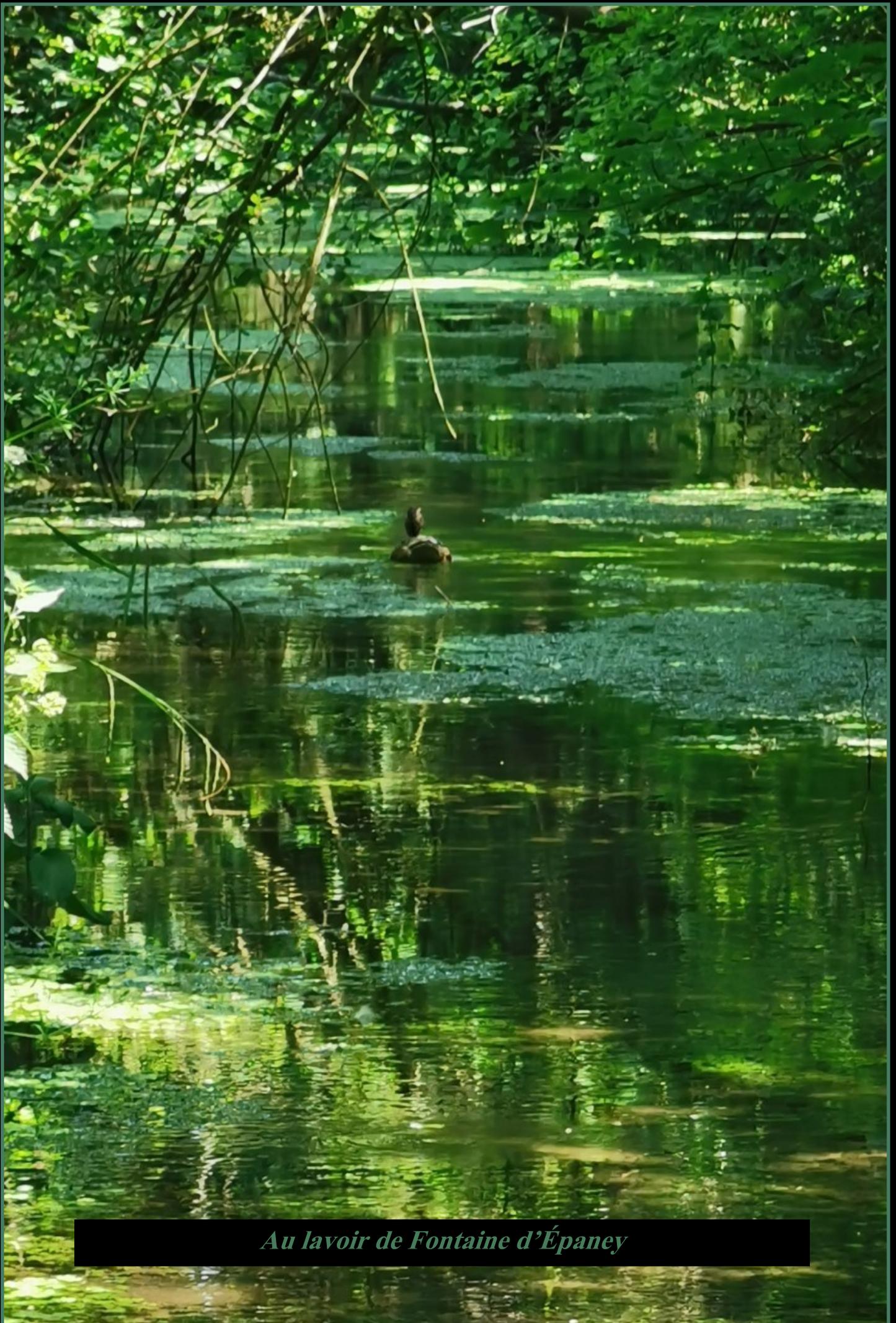
Horaires du 1er avril au 31 octobre 2020

>> Lundi et mercredi : 9h-11h45 et 13h30-17h45
>> Mardi et jeudi : 13h30-17h45
>> Vendredi : 13h30-18h15
>> Samedi : 9h-11h45 et 13h30-18h15

Horaires du 1er novembre 2020 au 31 mars 2021

>> Lundi et mercredi : 9h-11h45 et 13h30-16h45
>> Mardi, jeudi et vendredi : 13h30-16h45
>> Samedi : 9h-11h45 et 13h30-16h45

06 61 14 67 48



Au lavoir de Fontaine d'Épaney